



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général - Pôle DRRH  
Direction de l'encadrement, des personnels  
administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux**

DRRH  
DEPAT 3  
Bureau des personnels ingénieurs, techniques de recherche et de formation  
Affaire suivie par : [elisabeth.mitaine@ac-bordeaux.fr](mailto:elisabeth.mitaine@ac-bordeaux.fr)  
Tél : 05 57 57 39 57

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499  
33060 Bordeaux Cedex

### Arrêté

**fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoint technique de recherche et de formation, BAP G « Opérateur-trice logistique », organisé par le rectorat de l'académie de Bordeaux**

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités ;**

Vu Le Code général de la Fonction publique ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoint technique de recherche et de formation, **BAP G « Opérateur-trice logistique »**, organisé par le rectorat de l'académie de **Bordeaux** est composée ainsi qu'il suit :

Mr Bertrand DELCROIX, Président du jury, Secrétaire général DSDEN 64

Mme Anne NIVELET, Agent comptable, Lycée Sud Médoc

Mr Philippe SERVANT, Adjoint au directeur, Département de la Gestion, du Rectorat de Bordeaux

Mme Delphine GONDEBERT, Cheffe de Bureau DEPAT 1, Rectorat de Bordeaux, suppléante

**Article 2** : La rectrice de l'académie de Bordeaux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 28 avril 2022

Pour la Rectrice et par délégation  
Le secrétaire général  
Pour le secrétaire général et p.a.  
Le secrétaire général adjoint  
délégué aux relations et ressources humaines

**Philippe MICHELI**